

(325)
 L'H O R R E U R
 D E S
 J U G E M E N S
 D E D I E U.
 O U

SERMON sur ces paroles de
 l'Épître de s^t. Paul aux Hé-
 breux, ch. 10. vers 31.

*C'est une chose terrible de tomber
 entre les mains du Dieu vivant.*



'Est, mes Freres, comme
 vous venez de l'entendre,
*une chose terrible de tomber
 entre les mains du Dieu vi-
 vant*; mais c'est pourtant la parole d'un
 Apôtre, *une parole certaine*, comme
 nous l'allons voir tout à l'heure, & di-
 gne d'être entièrement reçue. Mais c'est
 aussi d'autre côté la parole d'un Pro-
 phète, *qu'il vaut mieux tomber entre les
 mains de Dieu, qu'en celles des hommes.*

Pronon-
 cé le 16.
 Octobre
 1707.

2. Sam.
 24. 14.

Choisis, disoit Gad à David, vers lequel Dieu l'avoit envoyé, *choisis entre ces trois fleaux ; une famine de sept ans dans tout ton Royaume ; un ennemi puissant & victorieux, qui durant trois mois ravage à son gré toutes tes Provinces ; & une peste qui durant trois jours porte la mort dans toutes tes villes, & desole tout ton pais.* Etrange extrémité, mes Freres, que d'avoir à choisir entre trois fleaux, qui tous ne présentent à l'esprit que des horreurs ! Mais il n'y avoit pas à balancer, c'étoient les ordres du Ciel, & chacun de ces fleaux n'attendoit à fondre sur la Judée, que le choix du Roi criminel. Il n'y avoit plus moyen ni de faire changer l'arrêt, ni de fléchir la sévérité du Juge, ni même d'obtenir une suspension, un délai à l'exécution de la sentence. *Je suis dans une grande perplexité*, dit là-dessus le Roi d'Israël au Prophète qui étoit chargé des ordres de Dieu, *mais je te prie que nous tombions entre les mains de*
Dieu,

Dieu, car ses compassions sont en grand nombre; & que je ne tombe point entre les mains des hommes. ^{2. Sam. 24. 14.}

David craignoit-il donc plus l'épée des hommes, que celle de Dieu? Oui; parce que quand Dieu a une fois mis entre leurs mains l'épée de sa vengeance, cette épée ne fait ce que c'est que d'épargner, & elle ne dit jamais, *C'est assez*: au lieu que quand Dieu lui-même a son épée entre ses mains, il en frappe, à la vérité, des coups terribles, & en peu de temps elle couvre la terre de morts, mais aussi, plus elle est rapide dans ses exécutions, cette épée de la colere divine, plus elle est prompte à s'arrêter à la vue du sang des morts, & des larmes des vivans. *Que je tombe entre les mains de Dieu*; s'écrioit à cause de cela ce Roi pénitent, *parce que ses compassions sont en grand nombre.* Dans le temps donc, mes Freres, que les compassions de Dieu ne sont pas encore entierement resserrées, & qu'elles sont encore *en grand nombre*, comme le Roi Prophete s'en exprimoit,

moit , c'est bien toujours une chose étonnante que de voir Dieu irrité, & de tomber entre ses mains, & il n'est rien qu'on ne doive faire pour prévenir ce malheur : ce n'est pourtant qu'à quelques égards & dans un sens limité, que c'est alors *une chose terrible* , puis que ce n'est pas un mal sans remede, & sans fin. Mais quand on tombe pour toujours entre les mains du Dieu vivant , quand le temps de la misericorde est entièrement passé, quand il n'y a plus aucune ressource à attendre, & que Dieu, jaloux de sa gloire, abandonne à sa justice le coupable qui l'a offensé, alors, mes Freres, alors, *c'est une chose terrible de tomber entre ses mains.* Ainsi l'Apôtre qui vient aujourd'hui nous prêcher cette étonnante vérité, n'est pas contraire aux sentimens du Roi Prophète ; & le choix que fit ce saint homme de tomber entre les mains de Dieu, *parce que ses compassions sont en grand nombre*, ne donne nulle atteinte à la déclaration qui nous est faite ici par s^t. Paul.

que

que *c'est une chose terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant.* En effet, mes Freres, voyez un peu, je vous prie, sur quel sujet cet Apôtre faisoit cette déclaration : c'étoit à l'occasion de la défection & de la révolte ; c'étoit particulièrement à l'occasion de ces lâches & indignes Chrétiens, qui après avoir été appelés à la communion du Fils de Dieu, & avoir eu part aux graces de son Evangile, viennent criminellement à renoncer Jésus-Christ, à se dégoûter de la bonne parole de Dieu, à abandonner la profession des vérités saintes dont ils avoient été pénétrés, & qui reprenant leurs premières erreurs, ou en adoptant de nouvelles, r'entrent dans le monde, & se livrent à leurs passions. *Et Dieu, dit sur cela nôtre s^t. Apôtre, Dieu ne se vengera-t'il pas d'une si noire infidélité? Il n'y avoit point de rémission à attendre sous la loi de Moïse, pour celui qui l'avoit violée en certains chefs, & il mourroit sans aucune misericorde : de combien pires tourmens*

pensez-vous donc que sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, & qui aura tenu pour une chose profane le sang de l'alliance par lequel il aura été sanctifié, & qui aura outragé l'Esprit de grace ? Car vous connoissez, ajoutoit l'Apostre en se tournant vers les Fideles Hébreux, vous connoissez celui qui a dit ; A moi est la vengeance, & je la rendrai. Or de tout cela que s'enfuiroit il ? si non que c'est une chose terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant. Méditons, mes Freres, sur l'importante vérité que ces paroles renferment : nous n'y pensons pas assez souvent, & quand nous y pensons, c'est ou en y faisant peu de réflexion, & en n'entrant guere avant dans le fond de cette doctrine. Mon dessein est donc aujourd'hui de vous ouvrir le chemin à une profonde méditation sur cette grande matiere ; & Dieu veuille que vous y alliez vous-mêmes encore plus avant, poussez & animez par vôtre pieté & par vôtre foi, que

je

je ne puis vous y conduire par mon discours ! Voici les considérations qui s'y sont présentées dans mon esprit , & les matieres qui vont faire deormais , sous le bon plaisir de Dieu, le sujet de vôtre attention religieuse. Premièrement, je ferai voir que c'est une chose terrible de tomber entre les mains de Dieu , parce que c'est un Dieu qui se venge. Secondement, j'établirai cette même vérité sur le nom & le titre de *vivant* , que l'Apôtre ne donne pas ici à Dieu sans dessein, mais dans des vûes particulières. Et enfin , comme c'est une espece d'exclamation que l'Apôtre, fâisi d'horreur au seul recit , ou à la simple menace des jugemens de Dieu, fait dans ces paroles , nous ferons un troisieme point de la terreur que ces vérités jettent naturellement , ou du moins, doivent jeter dans les ames, non seulement des pécheurs qu'elles regardent directement , mais aussi dans celles des Fideles , & des Fideles même dont la pieté est la plus pure , & le zèle le plus animé. Le premier

point

point nous découvrira la nature de cette vengeance que nôtre Apôtre regarde comme une chose terrible, & nous en fera voir toute l'étendue. Le second nous en montrera la durée, qui est celle *du Dieu vivant*, en sorte que tant que Dieu sera vivant, le pécheur dont il se venge sera dans la mort, & dans la souffrance. Et le troisieme, qui suit naturellement des deux premiers, anticipant salutairement sur une punition si terrible, sera destiné à nous donner toute l'horreur que nous en devons avoir durant cette vie, afin de n'en sentir plus l'horreur dans l'éternité.

3. PAR-
tie.

Je ne croi pas fort nécessaire de vous avertir ici dés-l'entrée que les paroles de l'Apôtre dans le Texte que nous examinons, regardent proprement la punition des pécheurs après cette vie; toute la liaison de son discours mene là, & ce seroit ou affoiblir extrêmement sa pensée, ou s'écarter trop de son but, que d'aller chercher dans une infinité d'exemples des jugemens de Dieu ou sur
des

des particuliers , ou sur des nations toutes entieres les preuves de cette vérité , que *c'est une chose terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant.*

Tout ce que je croi nécessaire de vous faire remarquer sur ce sujet , c'est que les punitions les plus éclatantes que Dieu ait faites des pécheurs durant cette vie , ne doivent être regardées que comme des images très-imp parfaites de la vengeance qu'il en prendra après leur mort , & comme de simples étincelles de ce feu ardent dont l'Apôstre dit qu'il *doit consumer les adversaires.* La raison en est premièrement , que la justice & la miséricorde de Dieu n'ont pas encore fait entre elles , pour me servir de ce terme , le partage de tous leurs droits durant la vie du pécheur ; leurs droits , au contraire , demeurent , en quelque sorte , comme confondus pendant tout ce temps. De là vient , d'un côté , que la rigueur de la justice est ordinairement adoucie par la douceur de la miséricorde , soit pour dif-
férer

férer le jugement , soit pour en modérer la peine ; & que , de l'autre , les compassions de la miséricorde sont souvent interrompues par les poursuites de la justice , qui ne peut pas se résoudre à laisser entièrement le crime impuni. C'est pourquoi il est

Hab. 3.
2.
Nab. 1.
3.
dit au premier égard , que *quand Dieu est en colere , il se souvient d'avoir compassion ; & au second égard , que Dieu qui est tardif à la colere , ne tient point le coupable pour innocent , & qu'il marche avec le tourbillon & la tempête.*

Il y a encore une autre raison toute manifeste pour laquelle la punition que Dieu fait des crimes des hommes durant cette vie ne peut pas porter proprement , & dans toute l'étendue des paroles de mon Texte , le nom de *terrible* , c'est que tout ce qui regarde cette vie , & la vie elle-même , est trop peu de chose pour soutenir tout le poids de la colere divine ; elle s'exerceroit trop foiblement , & d'une maniere peu digne de la Majesté d'un Dieu qui se venge , si elle

elle ne frapport pas d'autres coups sur le coupable que ceux qui tombent ou sur ses biens, ou sur ses honneurs, sur sa santé, ou sur sa vie. N'attendez donc pas de moi à cette heure, mes chers Freres, que je ramene ici devant vous pour vous prouver que *c'est une chose terrible de tomber entre les mains de Dieu*, la punition d'un Caïn, qui déchiré par les remords de sa conscience cherche du repos par tout, & n'en trouve nulle part, & qui par tout où il va, trouve son supplice : la punition d'un Nadab & d'un Abihu, deux malheureux freres qui pour avoir osé entreprendre, contre la défense de Dieu, de faire brûler sur son autel un feu étranger, furent sur l'heure consumez par le feu du Ciel : la punition d'un Coré, d'un Dathan, & d'un Abiram, qui pour avoir voulu disputer à Moysé le gouvernement, & à Aaron le souverain Sacerdoce, furent engloutis tout vifs dans la terre, avec leurs malheureuses familles; ni la punition épouvantable de tant d'autres qui ont été, en divers

Gen. 4-13.

Lévit. 10. 1, 2.

Nomb. 16. 27-33.

vers temps , & pour de différens sujets, les misérables victimes de la vengeance divine. N'attendez pas non plus que je rappelle devant vos yeux ces fameux jugemens de Dieu qui ont fondu sur des nations toutes entières ; que je vous fasse voir les habitans du premier monde tous submergez dans ce déluge universel qui ne laissa sur la terre ni homme ni bête ; que je vous fasse voir un autre déluge d'une nature toute différente , un déluge de feu tombant du Ciel sur les villes de Sodome , & de Gomorrhé, d'Adama & de Tféboïm , & faisant d'une des plus belles plaines du monde un étang de feu & de soulfphre. Tous ces jugemens, & quantité d'autres que j'y pourrois ajouter , & qui tous faisoient nos esprits d'horreur , ne font , à le bien prendre, que les premières approches de la vengeance divine ; mais c'est bien autre chose de cette vengeance elle-même quand elle s'attache à quelqu'un ; gouffres, abyfmes, defespoirs, flammes dévorantes , tout sert à un Dieu qui

Gen. 7.
17-23.

Gen.
19. 24.

qui se venge, & tous les supplices ensemble viennent se prêter au ressentiment d'un Dieu irrité. C'est donc en vûe de ce jugement, qui en renferme tant d'autres, & de cette punition dont toutes les autres ne sont ou qu'une imparfaite ébauche, ou que de simples préludes, que s^t. Paul s'écrie dans nôtre Texte, *c'est une chose terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant.*

Mais afin que vous puissiez mieux comprendre une vérité qu'il nous importe tant de bien connoître, je vous prie de faire avec moi ces trois considérations; la première, que pour punir le péché, autant que le péché mérite d'être puni, il faut en connoître toute la grieveté; la seconde, qu'il faut le pouvoir découvrir & le trouver par tout où il est; & la troisième, qu'avec le droit de le punir, il faut avoir toute la puissance nécessaire pour en faire la punition. Or toutes ces choses se trouvant en Dieu, dans un souverain degré, il en résulte

nécessairement, que *c'est une chose terrible de tomber entre ses mains.* Reprenons ces trois choses l'une après l'autre.

Pour punir, disons-nous en premier lieu, le péché autant qu'il mérite d'être puni, & d'une punition par conséquent effroyable, il faut en connoître toute la grieveté : cela n'a pas besoin de preuve, ni l'application n'en est pas malaisée à faire à Dieu. Car que faut-il pour bien connoître toute la grieveté du péché ? il n'y a qu'à connoître toute la disproportion qui est entre Dieu & l'homme qui péche ; connoître tout le fond de la sainteté de Dieu, à laquelle le péché est de sa nature directement opposé, toute la grandeur de Dieu, & tout le néant de l'homme. Et qui est-ce qui connoît bien tout cela, que Dieu ? Pour ce qui est de l'homme, il ne se connoît pas lui-même quand il péche, & dans ce fatal moment il perd toute idée de Dieu. Quand l'homme péche, il semble qu'il veuille se mesurer en quelque sorte avec Dieu,

Dieu, & aller comme de pair avec lui, en disposant de lui-même comme bon lui semble, & secouant le joug de son Souverain. Quand l'homme péché, il a les yeux fermez sur le néant, qui a été, pour ainsi dire, son premier pere, & dont il retient encore la nature, en ce que, s'il étoit un seul moment laissé à lui-même, il ne seroit d'abord qu'un néant. Quand l'homme péche, il perd de vûe la grandeur de Dieu, son autorité, sa sainteté, sa justice, sa vérité, en un mot, toutes les perfections divines disparaissent de devant ses yeux, & Dieu n'est plus rien à cet homme qu'une idole sans yeux, sans mains, sans intelligence. Auriez vous crû, mes Freres, qu'il y eût dans le péché de si grands desordres, un si affreux dérèglement? Ils y sont pourtant, mais il n'y a que Dieu qui les y voye dans leur naturel, & c'est pour cela qu'il n'y a que Dieu qui connoisse toute la grieveré qui se trouve dans le péché. Oûi, lui seul voit toute la noirceur de cette tache; lui seul mesure toute

l'étendue de cet attentat , lui seul en découvre toute la profondeur, lui seul en connoît toute la malice. Quand il veut donc se venger, (& la sainteté d'un Dieu qui a, comme dit l'Écriture, *les yeux trop nets pour voir le péché*, veut qu'il se venge & qu'il punisse) il faut qu'il le fasse en Dieu; puis qu'il connoît en Dieu, & non pas en homme, toute l'énormité du péché; & c'est alors *une chose terrible que de tomber entre ses mains.*

Habac.
I. 13.

Ma seconde considération sur les principes qui servent de fondement à ces paroles de l'Apostre, étoit que pour faire une punition véritablement épouvantable, il falloit que celui à qui il appartenoit de la faire pût découvrir & reconnoître parfaitement les crimes qu'il veut punir; la chose est claire, & n'a pas besoin d'être prouvée. Mais qui ne fait que cette condition, si absolument requise dans un souverain Magistrat, se trouve en Dieu sans aucune limitation? Nôtre Apostre nous a dit dans cette Epître, *que toutes choses*

ses sont nues & entierement ouvertes aux yeux de celui à qui nous avons affaire : il nous dit ailleurs, avec les autres Ecrivains sacrez, que Dieu sonde les cœurs & les reins, & qu'il met dans la lumiere du jour les choses cachées dans les ténèbres ; c'est une des vérités les plus répandues par toute l'Écriture sainte, qu'il n'y a pas une seule de nos actions qui ne soit connue à Dieu, non pas même un seul mouvement de notre cœur, une seule de nos pensées. Or si, quand Dieu punit, & quand il se venge il ramasse tous les péchez qu'un homme a commis ; s'il rappelle toutes ses mauvaises pensées & toutes les affections vicieuses de son cœur ; s'il rassemble toutes les paroles criminelles qui sont sorties de sa bouche, ses mensonges, ses tromperies, ses médisances, ses blasphemes, ses impuretez ; s'il joint à cela toutes ses mauvaises actions, ses usures, ses extorsions, ses injustices, ses querelles, ses débauches, ses profanations, son liber-

tinage, & tant d'autres péchez qui n'ont pas même de nom dans le monde, mais qui n'en sont pas moins pour cela de véritables péchez devant Dieu; & que de tout cet assemblage monstrueux d'égaremens d'esprit, de desordres du cœur, d'actions vicieuses, de paroles criminelles, il forme le jugement & la condamnation du pécheur, qu'en penserez-vous, mes chers Freres, qu'aurez-vous à dire, sinon, *que c'est une chose terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant?* Or, qui est-ce qui pourroit douter que Dieu n'en use ainsi quand il se vengera des crimes des hommes? Il faudroit pour cela, ou qu'il y eût des péchez qu'il ne hait point; & en ce cas là ce ne seroient plus des péchez: ou qu'il y en eût de si cachez & de si imperceptibles, qu'il ne les eût pas pu appercevoir; & toute l'Écriture nous dit le contraire: ou enfin, qu'il voulût pardonner les uns, & non pas les autres; & cette même Écriture nous apprend que Dieu ne pardonne jamais
à demi,

à demi, & que comme il n'y a pas jusqu'à la moindre de nos bonnes actions, jusqu'à un verre d'eau froide donné en son nom, qu'il ne récompense, il n'y a pas aussi jusqu'à une parole oiseuse, dont il ne fasse rendre compte devant son redoutable tribunal. *O Dieu ! ta justice est comme de hautes montagnes ; & tes jugemens sont un grand abyfme. Roi des Saints, Seigneur qui ne te craindra ? C'est donc une chose terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant.*

Pfc. 36.

7.

Apoc.

15. 3. 4.

Eneore, si ses mains ne s'étendoient pas par tout où il y a des coupables, ou qu'ayant trouvé les coupables, elles manquassent de force, & vinssent à s'affoiblir : mais ce sont, mes Freres, les mains d'un Dieu ; des mains qui portent tout l'univers ; des mains qui jamais ne se sont trouvées courtes soit pour punir, soit pour délivrer, comme

Esa. 50.

2.

disoit un Prophete : & c'est iei ma

trier combien c'est une chose terrible que de tomber entre ses mains. Les Rois, tout Rois, & puissans qu'ils sont, ne peuvent pas tout ce qu'ils voudroient contre ceux dont ils se vengent : ils sentent en bien des rencontres qu'ils sont hommes, & que leurs bras sont des bras de chair. Il le faut, en effet, ainsi, car que seroit-ce si les Rois ayant les passions des autres hommes, ils n'en avoient pas de temps en temps la foiblesse, qui les rapproche de leur premiere condition, d'où leur élévation sembloit les avoir, en quelque sorte, infiniment éloignés ? Mais en Dieu vouloir punir, & pouvoir punir, c'est la même chose ; & comme il le veut, parce qu'il est saint, & qu'il hait en cette qualité infiniment le péché à cause qu'il en voit toute la grieveté & toute la malice, ainsi que nous l'avons montré dans nôtre premiere considération, il se sert de toute sa puissance pour le punir. Et concevez-vous bien, mes Freres, jusques où va la puissance de Dieu, animée par sa justice

justice contre un malheureux dont elle se venge? Non, vous ne le concevez pas, & j'espere que vous n'en aurez jamais que des idées fort imparfaites. Quand Dieu se venge & punit en Dieu, comme il le fait après cette vie, c'est lui-même immédiatement qui punit. Ici, & durant cette vie Dieu met, pour ainsi dire, entre lui & le coupable l'instrument avec lequel il se venge; le fer, le feu, les tempêtes, la mer, la terre, les dents & les griffes des bêtes féroces, & les troupes de sauterelles, des Rois avec leurs armées sont, quand il lui plaît, les bâtons de sa fureur: avec ces bâtons il frappe, il abbat, il terrasse les peuples entiers, & il porte sa vengeance par tout où il veut; mais il n'agit pas immédiatement lui-même; il laisse agir ces ministres redoutables de sa justice après leur avoir donné ses ordres, & les avoir revêtus de son pouvoir; en sorte que le pécheur qu'il punit ne voit que le bâton qui le frappe, & non pas la main qui le tient; *l'Eternel alors est un Dieu qui se* ^{*Esai 45.*} _{*15.*} *cache.*

cache. Mais dans la punition dont nôtre Texte nous parle, le pécheur se voit entre les mains mêmes de Dieu; c'est Dieu lui-même qui se fait sentir dans le fond de l'ame à ce criminel; il y porte l'horreur & le desespoir, & l'ardeur de sa colere y allume un feu qui ne s'éteint point. Si les démons, si les abyfmes, si les chaînes d'obscurité, si un étang de feu & de fouldre font auffi employez par la vengeance divine dans ces lieux affreux où elle déploye toutes ses rigueurs, j'ose pourtant dire que ce n'est pas là le plus grand supplice qu'elle y exerce; c'est, je le dis encore, l'action immédiate de Dieu dans l'ame de ces malheureux? Car, si ce qui fait le plus grand bonheur des justes après cette vie, ce n'est proprement ni le Ciel lui-même & le Paradis où ils sont reçus, ni la société des Anges dans laquelle ils sont agrégés, ni le repos, ni les délices, ni les joyes célestes dont les Ecrivains sacrez nous ont fait en plusieurs endroits de leurs Ecrits de vives & de char-

charmantes peintures, mais c'est Dieu lui-même, & la possession immédiate de Dieu; qui selon l'expression de Saint Paul dans le chapitre 15. de sa premiere aux Corinthiens, *sera tout en tous: tout* par son amour; *tout* par l'union la plus intime qu'il y puisse avoir, & qui passe même nôtre compréhension; *tout* par une effusion entiere & perpétuelle de sa félicité, de sa joye, & de sa gloire; nous devons dire par la raison des contraires, que ce qui fera le plus grand malheur de ceux qui seront tombez entre les mains de Dieu après cette vie, c'est que Dieu se fera voir & sentir immédiatement à eux en Dieu irrité, & en Dieu vengeur.

Mais ce qui achevera de rendre leur punition effroyable, c'est qu'elle n'aura point de fin; & que sa durée sera la durée même de Dieu; c'est le sujet de ma seconde Partie, dont tout le fond est renfermé dans le glorieux nom de *vivant*, que l'Apostre donne ici à Dieu; *c'est*, dit-il, *une chose terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant.* La

Par-

3.

La vie est si essentielle à Dieu, & elle met entre lui & tous les autres êtres une si haute distinction, que quand Dieu veut confirmer quelque chose par un serment, il le fait en disant qu'il est vivant : *Je suis vivant*, dit-il, & vous savez que c'est son serment ordinaire dans l'Écriture sainte. Que veut-il donc dire par là ? Il veut dire qu'il cesseroit plutôt d'être Dieu, que de manquer à sa parole, & qu'il lui est aussi essentiel d'être véritable, constant, & fidele dans l'exécution ou de ses promesses, ou de ses menaces, qu'il lui est essentiel d'être vivant. C'est pourquoi ces deux titres, de Dieu véritable & de Dieu vivant, sont joints ensemble dans le ch. 10. de Jérémie, comme deux qualitez inséparables en Dieu, *l'Eternel*, dit le Prophete, est le Dieu de vérité, le Dieu vivant. Faut-il relever la gloire de la Divinité, sur ces divinitez titulaires que les Payens ont adorées ? ce sont des *idoles mortes*, dit l'Écriture, mais Dieu est le Dieu vivant. Faut-il marquer

Jérem.

10. 10.

Act. 14.

15.

l'a-

l'atrocité d'un blasphème commis contre Dieu ? un seul mot suffit pour cela, c'est en disant que c'est un blasphème contre *le Dieu vivant* ; ce mot dit tout ; car Esaïe , tout grand & énergique qu'il est d'ordinaire dans ses descriptions , & dans le choix de ses expressions , entassées souvent les unes sur les autres , se contente de dire simplement , en parlant des blasphèmes de Rabfacés , l'Envoyé de Sennacherib , qu'il avoit blasphémé contre *le Dieu vivant* ; il n'a point , ce semble , d'autre terme que celui-là , & il l'emploie deux fois en un seul chapitre. Faut-il inspirer aux nations étrangères de l'alliance divine du respect & de la frayeur pour Dieu ? c'est en leur disant , que c'est *le Dieu vivant*. Entendez là-dessus parler un Roi payen , Darius dans son ordonnance envoyée par tout son Royaume : *De par moi , dit-il , est dressée cette or-*

Esa. 37.
4. 17.

Dan. 6.
26.

donnance , que dans tous les pais de ma domination , dans tout mon Royaume on ait crainte & frayeur du Dieu de Daniel ; car c'est le Dieu

vi-

vivant. Enfin , faut-il représenter par quelque trait bien marqué, & capable de jeter la frayeur dans l'ame, la vengeance que Dieu prend des crimes des hommes ? c'est par ce titre redoutable de *Dieu vivant* qu'elle nous est dépeinte non seulement dans notre Texte , mais aussi dans l'Apocalypse où elle est appelée, *la colere du Dieu vivant aux siècles des siècles.*

Apor.
15.7.

Les maux les plus rudes s'adoucisent par l'espérance d'y voir une fin, mais les maux, au contraire, les moins douloureux deviennent insupportables quand on fait qu'ils ne doivent jamais finir. Et que sera-ce donc, mes Freres , d'une peine aussi effroyable que l'est celle d'un criminel dont Dieu se venge en sa colere ? que sera-ce d'un supplice dans lequel Dieu aura rassemblé tous les sujets de colere & de vengeance que ce miserable lui aura donnez ? Il faudroit ici une autre bouche que la mienne pour vous exprimer toute l'horreur d'une éternité de supplices. A ce seul nom d'éternité mon esprit

esprit se perd , mon imagination se trouve engloutie , mon cœur frissonne d'horreur : & si s^t. Paul a dit en parlant des merveilles du troisieme Ciel, que c'étoient des choses qui passent toute nôtre compréhension , & qui sont entièrement ineffables , nous devons dire tout de même , que quand il n'y auroit dans les peines de l'autre vie , que cela seul qu'elles ne finiront jamais, il ne se peut rien imaginer de plus effroyable , & il n'y a point dans le langage humain de termes qui puissent l'exprimer. Mettez des mois , des années , des siècles , des milliers de siècles ; multipliez ces milliers de siècles par d'autres milliers , & par des millions, vous n'aurez encore rien fait, si le Dieu qui se venge & qui punit est encore vivant ; or il est *le vivant aux* Apoç. 4.^e
siècles des siècles. 10. Mais est-ce , me dira ici quelqu'un , une conséquence nécessaire , que parce que Dieu est vivant éternellement , sa justice s'exerce éternellement sur un misérable pécheur , & Dieu ne peut-il être vivant , sans que ce pécheur soit éternel-

nellement dans la mort & dans la souffrance? Pour répondre à cette objection, il n'y a qu'à savoir ce que nous entendons par la *vie de Dieu*, & ce que ces mots signifient; *Dieu est vivant*. En général ce que nous appellons la vie, soit en nous, soit en tous les autres êtres vivans & animez, c'est le principe intérieur par lequel nous subsistons, & par lequel nous agissons, conformément à la nature de ce principe. Cela est clair par la considération de la vie des animaux, par celle des hommes, & par celle des Anges. Montons maintenant, & comme par ces trois degrez, à la considération de la vie même de Dieu, & nous trouverons qu'elle consiste pareillement en ces deux choses; premièrement, la durée continuelle de son être sans aucun changement, & sans aucune altération; c'est pourquoi dans le même endroit où l'Esprit de Dieu faisoit parler Darius le *langage des bien appris*, il lui fait joindre à l'idée de la vie de Dieu celle de son existence & de son immutabilité; *c'est*; dit-il; *le Dieu*

Dieu vivant, & permanent à tou- Dan. 6.
26.
jours. Secondement, la vie est en Dieu ce principe constant & invariable en vertu duquel il agit, & conduit toutes les actions. Or si selon ce principe, qui n'est en Dieu autre chose ou que sa Divinité elle-même, ou que toutes ses perfections unies ensemble, il livre une fois à sa justice un pécheur qu'il veut punir, il s'ensuit de ce que ce pécheur est tombé entre les mains de Dieu, qu'il ne sortira jamais de ses mains; parce que le même principe en vertu duquel Dieu a commencé d'exercer ses jugemens sur ce coupable, ne recevant point de changement, ni ne pouvant pas même en recevoir, il faut de toute nécessité que la punition dure toujours, & que ce malheureux demeure dans la mort, aussi long-temps que Dieu est vivant, c'est à dire, aussi long-temps qu'il est Dieu, ô l'affreux état!

Mais remarquez bien ce que j'ai dit, que c'est lors que Dieu livre le pécheur à sa justice, parce que c'est alors seulement que l'arrêt de sa con-

Z

dam-

damnation lui est prononcé ; arrêt perpétuel & irrévocable, & contre lequel il n'y a point d'appel, ou de recours d'un Dieu juste juge, à un Dieu misericordieux, & du trône de sa justice au trône de sa grace. Ainsi, quoi qu'aujourd'hui, & pendant tout le temps de cette vie il ne s'ensuive pas de ce que Dieu est vivant, que les punitions qu'il inflige aux hommes soient éternelles ; il ne laisse pas d'être vrai que les punitions décernées après cette vie sont éternelles, parce que Dieu est vivant.

Mais que ne fait-on pas, mes Freres, pour se cacher à soi-même cette vérité de l'éternité des peines ? l'Écriture sainte nous la présente en cent endroits de la maniere du monde la plus claire & la plus évidente ; tantôt elle nous parle d'un ver qui ne meurt point, & d'un feu qui ne s'éteint point ; tantôt ce sont *des liens éternels, & des chaînes d'obscurité* : ailleurs c'est *un feu éternel* dans lequel les pécheurs sont jettez pieds & poings liez : en un autre endroit c'est

Jude
vers 6.

Math.
18. 8.

c'est *une colere*, ou une punition qui demeure sur ces infideles ; oui, qui *demeure*, disoit Jésus-Christ, terme ^{Jeun. 3.} ^{36.} qui est bien-à peser, & qui est d'une grande emphase. Enfin, car il ne faut pas copier ici toute l'Écriture, le Juge lui-même de toutes les actions des hommes anticipant sur le terme du dernier jugement au ch. 25. de s^t. Matthieu, prononce en ces termes son redoutable arrêt contre les pécheurs rebelles & impénitens: *Allez maudits au feu éternel préparé au diable & à ses Anges* : & il finit par ces mots cette profonde matiere ; *les méchans iront aux peines éternelles, & les justes à la vie éternelle*. Pour ce qui est de ce dernier, il n'y a point d'homme qui ne s'y accorde, & il le trouve digne de Dieu, parce que cela est conforme avec ses souhaits & avec son intérêt : mais pour ce premier, savoir l'éternité des peines, cette parole lui paroît rude, & il ne la peut ouïr. Il ne sauroit, dit-il, comprendre qu'un Dieu infiniment bon puisse se

résoudre à voir souffrir éternellement la créature. Etrange présomption de l'esprit humain ! Faudra-t'il donc, ô homme, que tes raisons l'emportent sur celles de Dieu ; ou que celles de Dieu cessent d'être dignes de lui, parce qu'elles te sont inconnues ? Ha ! mes Freres., gardons-nous bien d'attenter ainsi sur les droits de Dieu, & de vouloir mettre sa conduite de niveau avec nos pensées. Jugeons plutôt de ce que Dieu doit faire, par ce qu'il fait ; or pour savoir au vrai ce qu'il fait, de qui pouvons-nous mieux l'apprendre, que de lui-même ? Il nous dit qu'il précipite pour toujours dans les enfers, dans un *feu éternel*, & dans une mort éternelle les pécheurs qui meurent dans l'impénitence, après avoir vécu dans le péché. Croyons-le puis qu'il nous le dit, & ne cherchons pas à nous faire illusion pour nous flatter d'une vaine & chimérique espérance que les supplices de l'enfer finiront un jour. Dieu n'en fera pas moins bon, pour être infiniment

ment juste ; & comme il est toujours juste lors qu'il punit , il punira éternellement dans le pécheur qui est aux enfers , de nouveaux crimes. Oui, ce malheureux qui souffre dans les enfers , quoi qu'il sache bien-qu'il mérite tous les maux qu'il souffre , & qu'il puisse dire avec mille fois plus de raison à ses compagnons ce que le bon larron disoit au sien : *Nous sommes ici justement, & nous souffrons* LUC. 23. 41. *des choses dignes de nos forfaits,* il ne donnera jamais gloire à Dieu, & dans toute l'éternité il ne se trouvera pas un seul moment où il se repente de ses crimes , & fasse un seul acte d'amour de Dieu. Et vous vous étonnerez après cela , hommes vains, trop indulgens à vous-mêmes, & trop peu équitables à juger du droit de Dieu, que Dieu continue à punir un pécheur , qui continue à l'offenser ? Allez donc , si vous voulez, faire passer un damné de l'enfer au Ciel, quoi qu'Abraham ait déclaré au mauvais riche qui étoit dans les enfers, que personne ne peut passer de

ce lieu de tourment dans le séjour du bonheur où étoit Lazare avec Abraham, allez, dis-je, porter premièrement dans l'enfer la haine du vice, & l'amour de Dieu. Prenez avec vous le sang de la croix, & allez en faire aspersion sur ces misérables pour lesquels vous vous intéressez tant. Mais jusqu'à ce que le sang de Jésus-Christ les purifie de leurs péchez, & que la repentance, la foi, & l'amour de Dieu aillent prendre dans l'ame des damnez la place de l'impénitence, des blasphemes, & du desespoir, sachez que l'enfer ne rendra jamais les damnez, & que le Ciel n'en recevra jamais aucun. C'est ce que nôtre Apôtre voyoit bien quand il parloit dans les

vers 27. versets précédens, *d'une attente terrible de jugement, & d'une ferveur de feu qui devoit dévorer les adversaires*; quand il ajoûtoit tout d'une

vers 29. suite, que ce seroient *des tourmens pires que la mort*; & quand il s'écrioit dans le Texte que je vous expose, *C'est une chose terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant!*

Cette

Cette réflexion nous a mené insensiblement à la troisième partie de notre Discours, dans laquelle nous avons à considérer l'impression que la considération particulière du jugement de Dieu sur les pécheurs après cette vie, faisoit sur l'ame du saint Apôtre, puis qu'elle le faisoit écrier, comme tout interdit, & tout consterné, *C'est une chose terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant.*

Nous serons fort courts sur cette troisième Partie, qui n'étant qu'une suite des deux premières, sur lesquelles nous nous sommes arrêté assez long-temps; ne nous engage pas, comme les deux premières, à un long examen. Nous réduirons donc tout ce qui nous y paroît le plus nécessaire, à ces trois considérations: la première, que plus il y a de lumière & d'amour de Dieu dans une ame, plus cette ame a de frayeur, tant pour elle-même, que pour les autres, de la justice divine; la seconde, que cette frayeur ne détruit pas dans l'ame d'un vrai Fidèle la tranquillité, ni la con-

fiance qu'il a en Dieu : & la troisieme, que cette crainte , au contraire , sert également à introduire la foi dans une ame , & à l'y entretenir ; le saisissement où il nous paroît qu'étoit *st. Paul* quand il s'écrioit dans nôtre Texte, *C'est une chose terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant* , renferme ces trois vérités : parcourons-les l'une après l'autre.

Nous disons premierement , que plus il y a de lumiere & d'amour de Dieu dans une ame , plus cette ame a de frayeur ; tant pour elle-même , que pour les autres , de la justice divine : or comme c'étoient là incontestablement les qualitez de *st. Paul* , il ne pouvoit qu'être très-vivement touché , & saisi d'une sainte frayeur , en peignant comme il faisoit aux Hébreux , l'ardeur & l'étendue de la vengeance divine. Pour ce qui regarde donc cette premiere proposition , la vérité en est si sensible , qu'elle n'a presque pas besoin de preuve. En effet , un homme qui a les lumieres de la Raison & de la Foi pures,

res , & dégagées de tout préjugé , peut-il bien savoir que Dieu hait infiniment le péché , qu'il le défend sous de grieves peines , & qu'il s'engage solennellement dans sa parole à exécuter sur ceux qui le commettent , & qui ne s'en repentent point , la condamnation qu'il a prononcée ; un homme , dis-je , qui a toutes ces connoissances ne frémira-t-il pas d'horreur quand il fera bien attention à la punition du péché ? Et si un homme qui ayant toutes ces connoissances aime Dieu sincerement , & ne souhaite rien tant que d'en être aimé , avec quels yeux pensez-vous , Chrétiens , qu'il regardera le péché , & la condamnation que la justice divine y a attachée ? Il n'y a certainement point d'horreur qui égale celle-là. Etre privé d'un Dieu qu'on aime ! être rejetté pour toujours de sa présence ! le voir se déclarer nôtre ennemi ! & avoir à essuyer durant toute l'éternité tous les traits de sa colere , y-a-t'il d'horreur qui puisse égaler celle-là ? Il est donc

certain, que plus on a de connoissance & d'amour de Dieu, plus on trouve & on sent que de toutes les choses terribles la plus terrible, c'est de tomber entre ses mains. La seule idée de cet épouvantable malheur, si elle est bien vive, & bien profonde dans une ame, y fait une espece d'enfer; comme, d'autre côté, l'idée vive & profonde des graces de Dieu fait dans une ame une espece de Paradis. Mais ce n'est pas seulement pour soi-même qu'un Fidele qui connoît bien Dieu, & qui l'aime sincerement frémit à la vûe de sa vengeance, il sent, disons-nous encore, ces mêmes saissemens pour les autres hommes, il tremble pour eux, & il en a d'autant plus d'horreur, qu'ils en paroissent eux-mêmes peu effrayez.

Jérusalem, l'ingrate & la perfide Jérusalem est tranquille; elle ne respire que plaisirs, que paix, & que magnificence au milieu des menaces des jugemens de Dieu; & Jésus-Christ, à la simple vûe de ces jugemens

mens qui étoient encore éloignez de prés de quarante années, Jésus-Christ frémit, & verse des larmes : voyant *Luc. 19.* la ville, dit s^t. Luc, *il pleura sur* ^{41.} elle.

Je disois dans ma seconde considération sur le sentiment & sur la crainte qui faisoit écrier ainsi s^t. Paul, *C'est une chose terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant, que cette crainte, quelque amere & douloureuse qu'elle fût dans un Fidele, n'y détruisoit pas la confiance qu'il avoit en Dieu, & ne bannissoit pas de son ame la paix & la tranquillité*; mais maintenant je dis bien plus, & je soutiens qu'une telle crainte fortifie la confiance, & y assure la tranquillité. Oüi, Chrétiens, craindre par avance la colere de Dieu, c'est la prévenir; être effrayé de l'enfer durant cette vie, c'est le moyen de s'assurer de n'y descendre jamais; craindre d'être jugé de Dieu, & condamné par sa justice, c'est le vouloir avoir pour père, & mettre sa confiance en son amour; enfin, avoir horreur de la peine, c'est avoir
horreur

horreur du crime, & avoir horreur du crime, c'est avoir sa conscience en re-

Esa. 57. 21. pos ; car s'il *n'y a point de paix pour le méchant*, comme Dieu le dit dans Esaïe, *la lumiere est semée pour le juste, & la joye pour ceux qui sont droits de cœur*, comme disoit

Psa. 97. 11. David dans le Pseaume 97.

Ma troisieme & derniere considération étoit, que *la frayeur des peines éternelles servoit également à introduire la foi dans une ame, & à l'y entretenir.* A l'égard de l'une

& de l'autre nous avons s^t. Paul lui-même pour garant. Entendons-le sur ce premier chef qui regarde le pouvoir que la frayeur de la justice divine a pour convertir un pécheur, & l'amener à la foi de l'Évangile :

2. Cor. 5. 11. *Sachant*, dit-il, *ce que c'est de la frayeur du Seigneur, nous induisons les hommes à la foi* : il pouvoit bien dire qu'il *le savoit*, car outre qu'il en faisoit tous les jours l'expérience dans ces pathétiques & véhémentes prédications dans lesquelles il traitoit de ces redoutables matié-

res

res du jugement à venir, & de la condamnation éternelle des pécheurs, il n'avoit pas oublié que sa propre conversion avoit commencé par la crainte. A la seule apparition de Jésus-Christ, qui se présente à lui dans une lumière éclatante sur le chemin de Damas, & qui lui re-^{Act. 9.}
proche simplement ses persécutions ^{3-6.}
& ses cruautés, sans faire gronder le tonnerre, *Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu?* son esprit se trouble, la frayeur lui saisit le cœur, & passe jusques dans ses moëles, il ne peut plus se soutenir, *il tombe par terre; & tout tremblant & effrayé*, dit l'Historien sacré du Livre des Actes, *il s'écrie; Seigneur que veux-tu que je fasse?* ainsi la foi entre dans son ame avec la frayeur. Mais si la frayeur de la justice divine est si utile pour amener les hommes à la foi, elle ne l'est pas moins pour affermir la foi dans leurs ames. Consultons encore là-dessus le même s^t. Paul. Veut-il faire revenir les hommes de la négligence du salut; défaut, hélas! qui n'a

n'a pas été particulier aux Hébreux à qui il écrivoit cette excellente Epistre, & qui n'est aujourd'hui que trop commun, même dans l'Eglise; comment s'y prend-il? C'est en employant la frayeur de Dieu & de sa vengeance:

Héb. 23. *2. Si la parole, dit-il, prononcée par les Anges a été ferme, & si toute transgression & desobeissance a reçu une juste punition, comment échapperons-nous, si nous venons à négliger un si grand salut? Veut il prévenir ces mêmes Hébreux contre la révolte? il le fait dans le ch. 3. en les menaçant que si cela leur arrive, ils n'entreront point au repos de Dieu. Au ch. 6. & dans celui d'où nous avons pris nôtre Texte, il les retient par la crainte du feu éternel. Enfin, veut-il dans les mêmes vûes, les encourager à saisir, comme il s'exprime au ch. 12. le Royaume qui ne peut point être ébranlé? il le fait en leur disant, que Dieu est un feu consumant. Ainsi la frayeur qui introduit la foi dans une ame, l'y conserve, & l'y affermit, comme nous nous étions proposez de le*

le faire voir ; & nous finissons par là l'explication de nôtre Texte.

Pensons-nous souvent, mes Freres, & comme nous devrions, à cet *Appli-
cation.* effroyable état d'un pécheur que Dieu condamne en sa justice, & qu'il punit dans l'ardeur de sa colere ? Nous représentons-nous souvent cet homme entre les mains de Dieu, & livré à toute la rigueur de sa vengeance ? Et avons-nous la sagesse de nous dire là-dessus à nous-mêmes, serois-tu bien un jour du nombre de ces malheureux, & aurois-tu le même sort ? Ha ! que de péchez, que de crimes cette pensée nous épargneroit ; & que nous aurions d'attention sur nous-mêmes, & sur nôtre cœur, pour nous garder de pécher ! La seule crainte de nous diffamer dans le monde, & d'y être dans le mépris, nous empêche souvent de faire des actions indignes de nous ; la seule crainte de tomber entre les mains de la justice étouffe dans l'ame des plus scélérats mille & mille desseins exécrables dont la terre seroit inondée, s'ils n'étoient retenus par une

une digue aussi forte qu'est celle de la punition , & des supplices. Et l'infamie éternelle d'un malheureux qui va être relégué avec les démons ; les tourmens horribles qui l'attendent au bout de ses crimes ; ces flammes impitoyables toutes prêtes à le dévorer ; cette rage, ce desespoir, compagnes inséparables de son supplice , toutes ces noires idées d'un avenir trop certain , viendroient-elles se retracer inutilement dans nôtre esprit. Non, elles ne sauroient s'y présenter & s'y imprimer sans y produire une salutaire frayeur ; & le péché , ce maudit péché qui nous séduit , & qui nous entraîne si aisément , perdrait bien-tôt l'ascendant fatal qu'il a sur nos ames , & il ne nous meneroit plus là où nous ne voulons point aller. Mais voici nôtre malheur , nous pensons rarement à l'enfer , & aux peines de l'autre vie ; entierement occupez de l'amour & des soins de celle-ci , nous donnons tout nôtre temps à chercher les moyens de nous la rendre douce & commode , & toute nôtre prévoyance

duite, & réformer vos mœurs? pen-
 fez à l'enfer. Voulez-vous vous dé-
 gager des liens de l'iniquité qui vous
 enveloppent si aisément? rappelez
 dans votre esprit le feu de l'enfer;
 la seule approche de ce feu consume-
 ra tous ces malheureux liens. Voulez-
 vous être toujours en grace avec Dieu?
 (& pourquoi ne le voudriez vous pas?
 c'est tout votre bonheur, toute votre
 gloire;) craignez de tomber entre les
 mains redoutables, & ne négligez ni
 soupirs, ni larmes, ni vœux, ni pie-
 res, ni dévotions pour l'éviter. Dieu
 ne vous parle lui-même de ses juge-
 mens, qu'afin de vous en donner une
 salutaire frayeur: il ne se montre à
 vous dans sa parole comme un Dieu
 terrible, qu'afin que vous le trouviez
 dans votre repentance un Dieu misé-
 ricordieux! *L'ame qui péchera*, vous
 dit-il, mourra: voilà l'arrêt prononcé
 sur le trône de la justice: mais voici
 la déclaration qu'il vous fait, & qu'il
 vous fait avec serment, de dessus son
 trône de grace: *Je suis vivant, que*
je ne veux point la mort du pécheur,
 mais

Ezéch.

18. 20.

Ezéch.

33. 11.

mais qu'il se convertisse, & qu'il vive. Et vous, pécheurs, que voulez-vous? la vie, ou la mort? si c'est la mort que vous voulez, péchez; vous la trouverez très-certainement; cette mort; elle ne sauroit vous manquer; mais si vous voulez la vie, cessez de pécher, amendez-vous, & vous Act. 3: 19. convertissez, & vos péchés seront effacés. Oui, Seigneur, nous voulons la vie: la vie, Seigneur! nous te la demandons de tout nôtre cœur, & nous te prions que nous ne tombions point, comme des ingrats & des rebelles, entre tes mains redoutables.

Une autre chose, mes Freres, qui nous empêche de faire tout l'usage que nous devrions de la crainte de tomber entre les mains de Dieu vivant, c'est que nous croyons avoir toujours assez de temps pour prévenir ce grand malheur. Dieu est bon; disons-nous, il est pitoyable, il nous tend durant toute nôtre vie les mains de sa miséricorde; & il ne rejettera jamais celui qui viendra à lui. Je n'ai rien à dire sur la miséricorde de Dieu;

je l'adore avec amour, & avec reconnoissance, & je sai qu'elle permet au pécheur d'espérer d'elle le pardon. Mais nous a-t-elle permis de pécher, dans l'attente d'être pardonnez? s'est-elle engagée à nous fermer la porte de l'enfer, lors que nous aurons couru toute nôtre vie à nous y précipiter?

Pf. 130.
3.

Il y a pardon par devers Dieu, il est vray, mais c'est afin qu'il soit craint. Et qu'arrive-t-il enfin à ceux qui ont trop long-temps abusé de sa

Rom. 2.
4. 5.

patience? c'est qu'ils s'amassent ire pour le jour de l'ire, & du juste jugement de Dieu, qui rendra à chacun selon ses œuvres. Attendez donc, pécheurs, à vous convertir que vous n'ayez plus le temps de faire de bonnes œuvres: attendez que le soufle vous manque pour courir à lui; attendez que vous n'ayez à lui offrir que des regrets impuissans, des desirs stériles, & des soupirs, que la mort, qui entre déjà dans vôtre sein, en arrache plustôt par l'horreur que son approche vous donne, que par la douleur d'avoir péché, & péché durant

li

ceux qui ne les ont pas craints, mais doux & misericordieux envers ceux qui te craignent, sauve nos âmes par frayeur, en les arrachant comme hors du feu.

Nous avons tous les jours besoin de faire à Dieu cette priere, parce que sans la grace nous ne pouvons rien, & que nous ne pouvons que nous perdre si nous suivons le penchant de nôtre cœur; & si nous allons où il nous mene. Pour cet effet défions nous en toujours, & soyons continuellement en garde contre ses conseils. Un vice aujourd'hui, demain un autre, ils ne se présentent pas tous à la fois devant nous; nous en aurions horreur, & nous ne saurions manquer de leur dire; retirez-vous de moi, vous me perdriez. Mais le malin qui nous tente, & nôtre cœur qui nous séduit, ménagent mieux leurs artifices, & couvrent plus adroitement le pernicieux dessein de nous perdre pour toujours, & de nous livrer au bras du souverain Juge du monde. Tantôt ce n'est qu'un simple amuse-

amusement à des choses, quelque fois innocentes d'elles-mêmes ; mais un amusement qui nous détourne des devoirs les plus essentiels de la Religion. Tantôt des retours trop fréquents & trop vifs du cœur vers le monde, vers ses vanitez, ses usages, & ses maximes que l'on adopte si facilement, & que l'on a ensuite tant de peine à abandonner. Icy c'est un ressentiment, un peu violent, à la vérité, mais juste, mais inévitable, à moins que d'être insensible à son honneur & à sa réputation. Là c'est une envie maligne de médire ; mais défaut si commun, qu'il semble être autorisé par l'usage. En un temps c'est une passion d'impureté ; foiblesse humaine, péché dont on se défendra avec l'âge, péché du moins qu'on aura le soin de cacher, pour en prévenir le scandale ; en un autre temps c'est intempérance, sensualité, désirs fréquens & excessifs dans le manger & dans le boire. Ainsi, toujours quelque péché ou nouveau, ou renouvelé, & en tout cela les jugemens de Dieu

écarterz de nôtre souvenir, & de nôtre pensée ; & si nous laissons encore à Dieu des mains , ce n'est qu'afin qu'il nous les tende en sa miséricorde, pour nous recevoir dans son sein. Voilà comment périssent les hommes, & comment nous périrons tous si nous n'y prenons garde de plus près , & si nous ne renonçons à tous nos péchez, quels qu'ils soient, & de quelques prétextes que nous soyions ingénieux à les colorer , & à nous en déguiser à nous-mêmes la turpitude, Souvenons-nous que Dieu voit les péchez avec d'autres yeux que nous ne les voyons, que sa justice est intéressée à les punir, que la punition qu'elle en fera ne peut rien avoir que de terrible , & faisis d'horreur jusques dans le fond de nos ames en considérant toutes ces choses, écrivons-nous, à l'exemple de l'ancienne Eglise d'Israël , *Avec quoi préviendrai-je l'Eternel ?* & à l'exemple des Juifs, qui ayant entendu la prédication de s^t. Pierre s'écrierent, l'ame pénétrée de regret, de douleur, de crainte, *Hommes Freres*
que

que ferons nous ? Le remede n'est pas loin , quand on le cherche avec cette componction , avec cette ardeur ; & les armes de la vengeance ne tiennent guere entre les mains de Dieu , quand on s'est ainsi humilié devant lui. Vivez , vivons tous , mes Freres , dans cette heureuse disposition d'esprit & de cœur ; dans la crainte de pécher , & dans l'espérance d'être pardonné : par l'une nous éviterons de tomber entre les mains de la justice divine ; par l'autre nous nous trouverons dans celles de la misericorde , & Dieu sera nôtre Dieu , nôtre Sauveur , & nôtre Pere dans toute l'éternité. Amen.

Et à lui Pere , Fils , & S. Esprit , soit honneur & gloire au siecle des siecles. Amen.